



● Edito

La loi du 31 juillet 2014, dite 'loi ESS' missionne les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire en matière de 'promotion et de développement de l'ESS au plan local' (art. 6). Les CRESS s'engagent dans cette mission confiée par la loi en conduisant des actions en région.

Les CRESS assurent à cet effet (art. 6) :

- la représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire ;
- l'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
- l'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
- la contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ;
- l'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.

La CRESCA travaille depuis longtemps sur les missions définies par la nouvelle loi.

Son rôle est aujourd'hui de veiller à l'application des décrets sur le territoire en considérant le futur périmètre régional. L'économie sociale et solidaire étant fondée sur les relations entre les personnes, la CRESCA s'attachera donc à maintenir un lien de proximité avec les entreprises de l'ESS.

Toutes ces mutations seront au cœur des échanges de l'Assemblée Générale de la CRES Champagne-Ardenne du 3 juin 2015.

La Présidente de la CRESCA,
Michèle SEVERS

La lettre de l'Économie Sociale en Champagne-Ardenne est publiée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Champagne-Ardenne, avec le soutien de l'État et de la Région Champagne-Ardenne.



CRESCA, 14 avenue Hoche, 51100 REIMS
Directrice de publication : Michèle Severs
Rédactrice : Stéphanie Chenet
www.cresca.fr - Tél. 03 26 07 96 43

● Génération Entrepreneurs Solidaires

Génération Entrepreneurs Solidaires est une réponse nationale à un Appel à Projets de la Caisse des dépôts sur l'action 'Culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat'. Ce projet porté par la CRESS Bretagne en collaboration avec dix autres membres dont la CRES Champagne-Ardenne, se donne pour ambition de répondre à 4 objectifs :

- développer une culture de l'entrepreneuriat collectif chez les jeunes par des mises en situation concrètes et par la rencontre avec des entrepreneurs de l'ESS ;
- permettre aux jeunes de construire des projets d'innovation sociale répondant à des besoins dans différents champs d'action et de créer leur entreprise ;
- construire un réseau d'acteurs de l'ESS, de l'éducation et de la recherche appuyé par les pouvoirs publics, en capacité de co-construire des actions collectives et de piloter un projet d'ensemble ;
- participer à des coopérations interrégionales, nationales, et internationales sur les thématiques de l'entrepreneuriat en ESS et l'innovation sociale.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cresca.fr.

● Entrepreneurs Ambassadeurs

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Champagne-Ardenne intervenait déjà dans les enseignements sur demande des professeurs de collèges et lycées avec des acteurs du territoire.

C'est donc tout naturellement que la CRES Champagne-Ardenne s'est positionnée comme pilote sur l'action **Entrepreneurs Ambassadeurs** du projet Génération Entrepreneurs Solidaires.

Les personnes identifiées comme les futurs ambassadeurs seront formées en juin 2015 et pourront échanger avec les enseignants lors d'une conférence organisée par la CRES et le Rectorat.

Afin d'organiser des actions en concertation avec les acteurs du territoire, la CRES a souhaité réunir : le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, le rectorat, l'Office Central de la Coopération à l'École, l'ESPER, la Maif, la Macif et les Services de l'État.

D'autres membres rejoindront ce comité de pilotage dont la prochaine rencontre est prévue en septembre.

Pour plus d'infos, contactez la CRES au 03 26 07 96 43



● L'interview

Roland Berthilier, Président de l'ESPER, l'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République



«L'ESPER est une association rassemblant 45 organisations de l'Economie Sociale (associations, mutuelles, coopératives, syndicats) agissant dans le champ de l'Ecole et de la Communauté éducative. L'ESPER a vocation à constituer un espace d'échanges et de dialogue entre ses membres, et à exprimer des prises de position communes sur ses conceptions de l'Ecole publique laïque et de la société.

L'ESPER a obtenu en 2013 et 2014 la signature de deux accords-cadres avec les Ministères de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de l'ESS. L'idée n'était pas de faire de l'ESS une discipline académique, mais qu'à chaque âge de la scolarité tous les jeunes soient sensibilisés à ce mode d'entreprendre autrement, ce modèle économique et social, qu'ils en maîtrisent les concepts notamment via la pédagogie coopérative.

Notre objectif est de faire du modèle de gouvernance de l'ESS «Une personne, une voix» un levier d'apprentissage de l'autonomie et de

la co-construction pour les jeunes.

Pour mettre en oeuvre ces accords-cadres, nous nous adressons aux différents publics scolaires, ainsi qu'aux personnels éducatifs. La déclinaison régionale de ces accords-cadres a donc été intégrée le mois dernier à la réponse de notre consortium à l'Appel à projets de la Caisse des Dépôts 'Culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat'. Avec nos partenaires, dont la CRES Champagne-Ardenne, et par 13 actions en France, nous souhaitons relever le défi de former des milliers de jeunes futurs entrepreneurs leaders avec une culture de la coopération.

Notre réponse à cet appel à projets s'inscrit dans la droite ligne d'une fructueuse collaboration avec la CRESCA. Elle s'est de nouveau illustrée en 2014 dans le cadre du Mois de l'ESS, à l'occasion de plusieurs actions menées auprès des lycéens de Chaumont notamment afin de présenter nos accords-cadres et sensibiliser les jeunes générations à l'ESS.»

<http://lesper.fr/>

● L'actu de l'ESS en Champagne-Ardenne

LE DISPOSITIF PROGRESS 2015

Suite aux assises régionales de l'économie sociale et solidaire et au regard des différentes lois et réformes qui impactent le secteur, le dispositif PROGRESS fait l'objet de certaines évolutions. Désormais ouvert aux entreprises d'insertion, le champ des expérimentations territoriales s'est également élargi : jusque-là réservé aux projets de coopérations portés par un collectif d'acteurs, il s'ouvre aux initiatives individuelles. Les objectifs de PROGRESS, en revanche, ne changent pas : les projets doivent mettre en évidence des perspectives crédibles de développement économique et d'emplois dans des délais raisonnables, et/ou contribuer à la structuration d'une filière territoriale.

Pour toute information : www.cresca.fr ou www.cr-champagne-ardenne.com.

LA CRES, RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Une association loi 1901 déclarée peut être reconnue d'utilité publique, par décret en Conseil d'Etat. Cette reconnaissance dont dispose désormais la CRES Champagne-Ardenne confère à l'association une légitimité particulière dans son domaine d'action. Cette reconnaissance conforte la CRES Champagne-Ardenne dans son rôle de représentation des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. www.cresca.fr

LE GUIDE DU BENEVOLAT 2015

Publié par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ce guide détaille les droits des bénévoles et les soutiens au bénévolat. Le guide expose aussi les différents dispositifs au travers desquels l'engagement bénévole peut être reconnu : carnets associatifs, certificat de formation à la gestion associative (CFGA), validation des acquis de l'expérience [VAE]. www.associations.gouv.fr

● Zoom sur un adhérent : LE CROS Comité Régional Olympique et Sportif

Le Comité Régional Olympique et Sportif de Champagne-Ardenne est une association née en mai 1973. Elle fédère 80 ligues et comités régionaux. Cela représente plus de 3800 clubs pour 270 000 licencié-e-s soit 20% de la population totale.

Le CROS, représentant officiel du Mouvement Sportif dans la région a pour mission essentielle le développement et la promotion des Activités Physiques et Sportives, pour tous et sous toutes ses formes. Il fédère et représente les disciplines sportives auprès des instances régionales et des pouvoirs publics. Ses actions au service des associations, du sport et des sportifs sont multiples : qu'il s'agisse de soutenir ou organiser le sport associatif, développer les valeurs de l'Olympisme et la pratique de la santé par le sport ou favoriser le développement des compétences et de la reconnaissance des bénévoles et salariés,

Le CROS et son réseau apporte les ressources et les conditions d'une meilleure structuration.

Engagé en faveur de l'insertion et l'intégration, et disposant des valeurs éducatives, morales et sociales du sport, le CROS intervient en milieu carcéral ou auprès des plus jeunes ou des personnes en situation de handicap. C'est ainsi que le CROS Champagne-Ardenne organisera le **mercredi 10 juin la journée 'Si t'es cap'** avec des collégiens, des jeunes éloignés de la pratique sportive et des résidents d'établissements pour enfants et adultes handicapés avec l'objectif de leur offrir à tous un même partage d'expérience à travers des disciplines différentes telles que le Kinball, le tchoukball, la boccia, le tir laser, le body karaté.

www.cros-ca.fr ou www.facebook.com/crosca



● Le dossier : 10 ans de SCOP !

C'était il y a déjà 10 ans. Bruno Gerbet rejoignait alors l'équipe des salariés, après la reprise de la Commande Numérique en SCOP pour en devenir le gérant. S'il se porte candidat à l'époque : 'c'est justement parce que c'est une SCOP' nous confie-t-il.

Les fonds de pensions ont déposé le bilan sur les quatre sites de Lyon, Albi, Vitrolles et Saint-Geosmes. Cette dernière sera la seule à reprendre l'activité sous forme de SCOP : Société Coopérative et Participative grâce à la motivation des 26 salariés.



«Outre l'accompagnement de l'URSCOP, la SCOP doit son succès à la confiance des clients qui ont accepté de payer à la livraison. On travaille en bien confié, c'est à dire que les clients nous amènent les pièces, nous n'avons pas à avancer la matière, on la façonne et on la renvoie usinée à façon. Nous sommes sur un marché de niche et notre savoir-faire est reconnu.

Il y a beaucoup d'idées reçues sur les SCOP : 'ce sont des boutiques qui marchent parce que les gens sont plus motivés'. Il est sûr que lorsque le résultat est là, les bénéfices sont partagés mais le prélèvement statutaire de 3% sur le salaire pour générer le capital peut paraître une contrainte. Les plus anciens qui ont grandi dans le système du salariat classique n'adhèrent pas à ce mode de fonctionnement facilement et c'est un frein à la création ou à la reprise sous forme de SCOP. **Le gérant d'une SCOP a le statut de salarié** mais il doit avoir la carrure d'un chef d'entreprise classique et en même temps faire preuve de pédagogie notamment auprès des jeunes. Quand on prend le temps de leur expliquer les principes et fondements coopératifs, les jeunes adhèrent plutôt bien au fonctionnement.

Je leur vante les avantages de la SCOP : une entreprise ancrée sur le territoire, **non délocalisable** et qui ne risque pas d'être vendue à de riches investisseurs étrangers.

Les SCOP se battent pour leur légitimité auprès des chefs d'entreprise. Je siège d'ailleurs au nom de l'URSCOP au 1er collège du CESER - Conseil Economique et Social Environnemental Régional - afin de représenter les SCOP à côté du MEDEF, de la CRCI, de la CGPME et des autres syndicats patronaux. Cette place confère aux SCOP une reconnaissance qu'elle est en droit d'exiger.»

● Témoignage : se former tout au long de la vie...

GEORGES CARVALHO A SUIVI UN MASTER 2 MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE POUR ACCEDER A UN POSTE A RESPONSABILITES. IMMERGE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE JUSTE APRES L'OBTENTION DU BAC G, IL EST AUJOURD'HUI DIRECTEUR SIAE (STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE) A L'AASEAA ASSOCIATION AUBOISE POUR LA SAUVERGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES, UNE ASSOCIATION QUI EMPLOIE PRES DE 350 SALARIES DANS L'AUBE.



«Après un Diplôme d'Etat d'Edicateur Spécialisé à l'IRTS, j'ai immédiatement été embauché dans la protection de l'enfance dans un foyer et j'ai travaillé pendant 10 ans en internat avec des horaires décalés, animant des camps le week-end. Dans le champ de l'enfance, pour avoir un poste de cadre, il faut un diplôme de niveau 2, j'ai donc suivi un DSTS (Diplôme Supérieur en Travail Social). En 2004, je deviens chef de service du foyer de jeunes situé à Lusigny-sur-Barse. Je choisis alors de suivre une année de formation en continu à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. L'économie sociale correspondait à mes valeurs, j'étais déjà engagé dans l'associatif, administrateur d'une association intermédiaire à Bar-sur-aube et membre du Centre Communal d'Action Sociale. En 2011, l'association crée un Service d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) ; mon master en poche, je saisis l'opportunité de devenir directeur du service.

Le Master 2 m'a permis de découvrir tout le réseau de l'économie sociale et solidaire dans sa diversité : les mutuelles, les fondations... C'est aussi une rencontre avec l'histoire, une philosophie, l'engagement des bénévoles. Par contre, on n'aborde pas assez les problématiques de terrain et l'insertion par l'Activité Economique n'est pas suffisamment représentée. Les étudiants en formation continue et initiale travaillent ensemble,

ce qui est appréciable.

Les étudiants en formation initiale apportent leur méthode. Nous apportons notre expérience, notre réseau.

Le Master ESS forme de futurs ambassadeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. J'ajouterai tout de même qu'en tant que salarié, on peut se sentir frustré et ne pas avoir l'impression d'aller au bout des choses par manque de temps. C'est un énorme investissement et il faut bien consolider sa vie professionnelle et sa vie privée avant de commencer cette formation. Enfin, même si cette formation offre le diplôme pour accéder à un poste de direction, il ne faut pas croire qu'un jeune titulaire du master trouvera sans expérience un poste de direction en sortant de l'université : l'expérience et la formation vont de pair.

Aujourd'hui, je cherche surtout à développer les activités de la structure, trouver des filières à exploiter notamment le bois. Nous avons déjà un contrat avec un bailleur social pour loger des personnes en insertion dans des maisons à ossatures bois. La forêt est un potentiel intéressant en terme d'employabilité, nous possédons un site de 33 ha pour stocker le bois. J'ai donc encore de beaux projets à réaliser.»

<http://aasea.org/>

● En bref :

PLATEFORME REGIONALE DE FORMATION 2015

Les bénévoles et salariés des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire qui souhaitent bénéficier d'une formation gratuite peuvent désormais remplir un formulaire d'inscription en ligne sur www.cresca.fr - rubrique formation.

RIUESS : UN CONGRÈS INTER-UNIVERSITAIRE DU 27 AU 29 MAI 2015

L'Université de Reims Champagne-Ardenne et Neoma business school organisent les XVIèmes rencontres du RIUESS sur le thème 'la créativité de l'économie sociale est-elle soluble dans l'entrepreneuriat'. Inscriptions et informations sur www.riuess.org.

AG DE LA CRES LE 3 JUIN

A l'occasion de son assemblée générale, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Champagne-Ardenne organisera une table ronde en présence de la BPI, du crédit coopératif et de l'URIOPSS pour présenter la loi ESS et les ouvrages qui s'y consacrent.